Fiche de poste

Développons ensemble les richesses humaines

Identification

Intitulé du poste	**Développeur insertion et emploi**	Direction	**Direction de l'Insertion**
Intitulé du métier de référence	**Développeur insertion et emploi**	Service	**Développement insertion et emploi**
Nom, prénom du titulaire du poste *(s'il est déjà en poste)*		Code poste SEDIT	
		Code métier*	

**: case remplie uniquement par la DRH*

Statut

Catégorie	☒ A ☐ B ☐ C	Titulaire / contractuel	**Contractuel**
Filière	**Administrative et médico-sociale**	Cadre d'emplois	**Attaché, conseiller socio-éducatif, assistant socio-éducatif**
Grade détenu		Grades possibles	**Attaché, assistant socio-éducatif, conseiller socio-éducatif**

Conditions de travail

Lieu *(rattachement administratif principal)*	Cité administrative - ANGERS	Travail sur écran *(+ de 2h/jour)*	☐ Non ☒ Oui
Déplacements *(lieux, fréquence…)*	☐ Non ☒ Oui (sur tous le Département)	Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☒ 3 ☐ Indifférent
Permis de conduire requis	☐ Non ☒ Oui	Astreinte	☒ Non ☐ Oui
Matériel mis à disposition *(véhicule, tenue….)*	Ordinateur portable Téléphone portable	Délégations de signature	☐ Non ☒ Oui
Conditions de travail particulières *(travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries…)*	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :	

Prévention hygiène et sécurité : *« Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :*

- *tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;*
- *de surcroit, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »*

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter [1].	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises *(le cas échéant)*	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :

[1] ***En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles***

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Cheffe du service développement insertion et emploi – Anne FRADIN	
Fonction des subordonnés directs (N-1) *(nombres de personnes encadrées)*	Non concerné	
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	☒ NON	OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	DI, DAST et les directions en lien avec les acteurs économiques	
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	- Les employeurs et leurs représentants (fédération, chambres consulaires, les associations) - les services de l'Etat ou missionnés par l'Etat (Pôle emploi, DEETS, préfecture, CAF, MSA, AFPA) - Les collectivités et notamment le Conseil régional, l'agglomération Angers Loire Métropole - Les organismes de formations, institutionnels, PLIE - Les associations d'insertion - Les organismes chargés de l'accompagnement du public	

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission	Porter la politique départementale d'insertion sur le territoire de référence (pôle départementale des solidarités Centre Anjou) Développer les coopérations avec les branches professionnelles et les entreprises en référence Déployer l'offre d'insertion sociale et professionnelle sur le territoire de référence

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp[2]
> Activités principales :		
Développer, structurer les coopérations avec les branches professionnelles et les réseaux d'entreprises - Assurer la veille des branches professionnelles et réseaux d'entreprises (filières et territoire de référence) - Identifier et analyser les besoins des entreprises de ces filières et ce territoire - Structurer les coopérations sur le territoire en associant les EPCI et autres acteurs économiques Capitaliser les offres d'emplois en lien avec les conseillers emploi formation	30 %	I
Déploiement de l'offre d'insertion sur les territoires, du social à l'emploi - Assurer la coordination des interventions des opérateurs pour garantir la continuité des parcours en cohérence avec les besoins des entreprises - Veiller à articuler l'offre du Département avec celle des partenaires dans le cadre des instances existantes dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle Informer les acteurs du territoire de l'offre d'insertion disponible et veiller à son utilisation dans le cadre des parcours des bénéficiaires	30 %	I
Organiser les étapes de parcours sur le territoire selon une démarche proactive - Diffuser l'information sur les parcours Itinéraires Métiers auprès du PDS et s'assurer de la mobilisation du public - Mobiliser les opérateurs de l'insertion sociale et professionnelle pour mettre en place ces parcours Contribuer au positionnement des bénéficiaires sur les actions, les formations et les offres d'emploi en lien avec les conseillers emploi formation et les référents RSA	20 %	II
Contribuer à l'évaluation des dispositifs et actions - Participer, avec les ingénieurs des parcours et offre d'insertion, à l'évaluation croisée de besoins des publics et des entreprises sur le territoire pour permettre l'évolution de l'offre	10 %	II
Représentation du Département - Participer aux réunions organisées par les partenaires sur les champs de l'emploi au social relatifs aux parcours d'insertion - Assurer un rôle de référent thématique (répartition entre développeurs) au niveau départemental par filière et par thématique de l'offre d'insertion du social à l'emploi Assurer un rôle de référent territorial (répartition entre développeurs) sur l'un des PDS	10%	I
Total	100 %	

[2] ***Niveau de responsabilité :***
I *- décide, est responsable de /* ***II*** *- propose, élabore, définit, participe à /* ***III*** *- exécute, met en œuvre.*

COMPETENCES LIEES AU POSTE	
Savoirs (connaissances théoriques)	Connaissance de la culture et des organisations des entreprises Connaissance des dispositifs sociaux, d'insertion et de l'emploi
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Promotion (marketing de l'offre) de service en matière d'insertion Diagnostic des besoins des entreprises / filières Réalisation d'entretiens Conduite de réunions Mise en place des actions mobilisant les différents outils d'insertion Mise en œuvre d'une démarche projet
Savoir procédural (procédures)	Fonctionnement des collectivités
Savoir relationnel (relations humaines)	Sens commercial, Force de persuasion Capacité d'adaptation et réactivité Force de proposition, d'initiative Curiosité, Capacité d'analyse Autonomie Travail en équipe Animation de réseau
Autres	

Régime indemnitaire et avantages annexes

1/Indemnité de sujétion spécifique

Nature :	☐ Manager	☐ Chargé de mission
Niveau :	1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7	1 – 2 – 3 – 4

Indemnité spécifique pour les agents des filières autres que technique :

☐ Appui technique
☐ Négociateur foncier

Indemnité spécifique pour les agents de catégorie C de la filière technique :

☐ Dessinateur de niveau 1
☐ Surveillant de travaux
☐ Technicien d'exposition
☐ Chef de garage
☐ Dessinateur de niveau 2

2/Nouvelle bonification indiciaire

• Critères d'attributions de la NBI hors Zone urbaine sensible

Nature :	**Nombre de points** :

• Critères d'attributions de la NBI dans les Zones urbaines sensibles

A/Nom du quartier concerné :	
B/Nom du collège concerné :	
C/Nature :	Nombre de points :

3/Autres avantages

☐ **Logement de fonction :**	☐ Utilité de service	nombre de pièces principales :
	☐ Nécessité absolue de service	nombre de pièces principales :

☐ **Véhicule de service avec remisage permanent à domicile**

☐ **Technologie de l'information**
☐ Ordinateur portable
☐ Téléphone portable
☐ Agenda électronique

☐ **Vêtement de travail**

Document élaboré par :	Anne FRADIN	Le	11 juillet 2022
Validé par (direction/DGA)		Le	